



ASSOCIATION DES ST LEGER

REUNION DU BUREAU A ST LEGER LE GUERETOIS
LE 6 NOVEMBRE 1999 à 18 h

Courrier adressé aux 12 membres du CA.
Les 9 coordinateurs se chargent de le transmettre aux
correspondants des St Léger de leur région.

A l'issue de la finale France-Australie en Coupe du Monde de rugby (nous tairons le score), nous nous résignons (!) à cette réunion de bureau de l'Association des St Léger. Nous sommes courageux, tout de même...

Présents :	St Léger de Montbrillais :	Alain Robert, Président de l'Association des St Léger
	St Léger sous Cholet :	Jean Tignon, Maire, Secrétaire de l'Association des St Léger Christophe Ripoche, Président des Amis de Léo
	St Léger le Guérétois :	Anita Rousseau, Présidente des Amis de Léo de la Creuse Fernand Valteaut, Maire Martyne Gaumet, Vice-Présidente des Amis de Léo de la Creuse Gérard Darchis, Vice-Président des Amis de Léo de la Creuse Jeannine Créatin, Secrétaire des Amis de Léo de la Creuse Marie-Claude Cibot, Trésorière des Amis de Léo de la Creuse
	St Léger les Paray	Annick Finat, Secrétaire des Amis de Léo du Charolais Gérard Finat, Trésorier des Amis de Léo du Charolais
Excusé :	St Léger les Vignes :	Emmanuelle Accent, Trésorière de l'Association



Sur la photo prise devant le puzzle géant, qui attend d'être complété :
Debout → Jean / Christophe
Assis → Fernand / Martyne / Marie-Claude / Anita / Annick / Jeannine
Accroupis → Alain / Gérard F. / Gérard D.

Bilan du 2^{ème} Rassemblement des St Léger

Il est largement positif : la France, la Suisse (avec sa fanfare !) et la Belgique étaient représentées. Les Amis de Léo Creusois et les dizaines de bénévoles ont été récompensés de leurs 2 années de préparation de la fête. L'ambiance des retrouvailles était forte chez des gens qui, il y a encore 3 ans, ne se connaissaient pas et qui tissent depuis des liens d'amitié de plus en plus forts. Liens d'amitié mais aussi échanges scolaires, sportifs, culturels et touristiques. Les échos ont été très bons en retour.

Un petit village (440 hab.), sans structure d'accueil sur place, est capable de réussir un tel rassemblement. L'événement a été bien couvert par la presse écrite et FR3. Les dossiers de demandes de subventions ont été lourds à constituer, le Guide des St Léger a été un soutien très apprécié auprès des financeurs. Toutes les indications sur la démarche suivie seront fournies à St Léger les Paray, organisateurs du 3^{ème} Rassemblement.

Cerise sur le gâteau, le bilan financier est positif :

- ❖ Dépenses : 252 000 F (dont : chapiteau → 50 000 et animation → 25 000)
- ❖ Recettes : 264 000 F

Le bénéfice est donc d'environ 12 000 F (à titre de comparaison, pour St Léger sous Cholet, il était de 3 000 F).

Le seul point noir reste les **35 pièces manquantes du puzzle** ! Le bureau redemande aux St Léger suivants un petit effort pour faire parvenir à Anita et son équipe le morceau de puzzle symbolisant leur St Léger : 05/10B/10C/14A/16/17A/18/21B/23A/27A/27B/27C/33A/33B/42/48A/49A/53/58A/59/60A/62A/69/70/71C/71D/73B/76A/77A/78/80D/86B/87A/94/Belg.B Le puzzle serait si joli, complet ! Le gabarit est joint au courrier → Les Amis de Léo Creusois 23 route de la Brionne 23000 St Léger le Guérétois Tél. : 05.55.52.53.50

Assemblée Générale du 1^{er} mai 2000

Sous l'impulsion de Dominique Bellivier et de la municipalité, elle aura lieu à St Léger de la Martinière (Deux-Sèvres) le week-end des 29, 30 avril et 1^{er} mai 2000, qui sera un lundi.

La mairie de St Léger de la Martinière adressera à chacun d'entre vous en **janvier 2000** un courrier demandant le nombre de participants et fixant le programme du week-end qui pourrait s'articuler comme suit :

- ❖ Samedi 29 avril 2000 : accueil à partir de 14 h, Assemblée Générale à 17 h, visite de Melle la nuit
- ❖ Dimanche 30 avril : chemin de découverte, réception officielle, balade sur l'eau dans le Marais Poitevin, soirée dansante
- ❖ Lundi 1^{er} mai : découverte de St Léger de la Martinière (lavoirs...) et adieux provisoires

3^{ème} Rassemblement à la Pentecôte 2001

Il aura lieu à St Léger les Paray (Saône et Loire) à la Pentecôte 2001, les 2 et 3 juin. Raphaël et son équipe le placent sous le signe du bourgogne et de la viande charolaise ! 13 commissions de travail sont déjà constituées.

Tombola Géante des St Léger / Calendrier des Fêtes

Anita et Alain ont en charge ce dossier d'une tombola géante visant les 60 000 habitants de nos St Léger, avec tirage au sort lors du 3^{ème} Rassemblement. De beaux lots seront offerts par les municipalités auxquelles cela fera une bonne publicité en retour. Certaines ont déjà donné leur accord :

- ❖ St Léger les Paray → une semaine à la neige en appartement au Grand-Bornand
- ❖ St Lager-Bressac → une semaine offerte au camping
- ❖ St Léger 06 → une semaine en gîte rural
- ❖ St Léger le Guérétois → une semaine pour 4 en gîte rural

Quelles sont celles intéressées, avec retombées touristiques à prévoir ? Tél. Alain Robert : 05.49.22.96.33

Dans le même courrier vous sera demandé le **calendrier de vos fêtes locales**, auxquelles pourraient participer des St Léger voisins.

Site Internet des St Léger

Il verra le jour en mars 2000. Un courrier a été adressé aux 72 écoles dès le début septembre. Le but est de faire participer les enfants à la présentation de leur St Léger, ceci avant fin 1999.

Chacun des correspondants peut sans doute aider à ce projet concernant son St Léger (courrier du 06/09/99 et liste des écoles joints en annexe).

Cela donnera en outre peut-être à certains instituteurs des idées de correspondance scolaire. Enfin, pour « agrémenter » le site, **les 12 membres du CA peuvent-ils envoyer une photo d'identité ?** (à l'adresse indiquée)

Adhésions et cotisations

Le Bureau se félicite de **2 nouvelles adhésions** reçues depuis la dernière AG : St Léger sous Beuvray (mairie) et St Léger du Bois (Comité des Fêtes). Les modalités d'adhésion (commune, association, individu) ont été envoyées dans le CR de l'AG de St Léger le Guérétois en mai.

Certaines communes n'ont pas réglé leur cotisation 99, voire 98, quand d'autres les ont réglées sans avoir officiellement adhéré ! (lire attentivement le tableau joint)

Les cotisations sont à régler avant le 31/12/99. Merci d'indiquer sur le bordereau :

le nom précis du St Léger et son code postal, ainsi que l'année de cotisation.

CCP de l'Association : La Poste 20041 01011 0624824R032 10

Passport des St Léger : le retour !

Le 1^{er} Passport, tamponné comme il se doit dans 10 St Léger différents, a été reçu cette semaine en mairie de St Léger sous Cholet. Félicitations à M. Jacques Valette, de St Léger (06), qui est applaudi et qui recevra, outre un cadeau, un nouveau Passport !

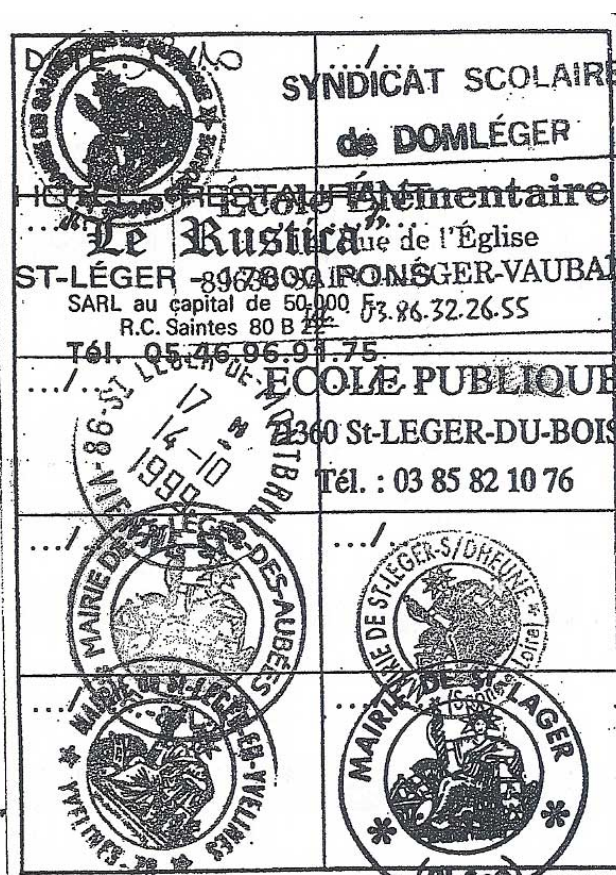
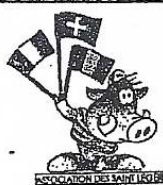
Ont été visités :	St Léger de Vignagues (33)	Domléger (80)	St Léger (17)	St Lager (69)
	St Léger en Yvelines (78)	St Léger sur Dheune (71)		St Léger-Vauban (89)
	St Léger des Aubées (28)	St Léger de Montbrillais (86)		St Léger du Bois (71)

> Nom Prénom : VALETTE JACQUES
> Adresse : MAIRIE
> Commune : 49280 ST LEGER
-> QUARTIER NOTRE DAME

Soyez curieux : partez avec moi à la découverte des Saint Léger !
A votre passage, n'oubliez pas de faire tamponner votre passeport à la mairie ou chez les commerçants, dans 10 St Léger différents.
Une fois complétée, cette carte devra être retournée à :

la mairie de St Léger sous Cholet
Le Landreau - 49280 St Léger sous Cholet
☎ 02 41 56 23 23

Une surprise vous y attend !



Points divers

- ❖ A noter notre nouveau correspondant à St Lager : Maurice Bonnetain, Président des Amis de Brouilly, Le Bourg, 69220 St Lager / Tél. 04.74.66.81.49
- ❖ La mascotte géante Léo et la valise-expo des St Léger partent ce soir pour la Bourgogne (St Léger les Paray).
- ❖ Maurice René, un philatéliste de St Léger sous Cholet, est à la recherche de courriers oblitérés à l'arrivée (photocopie jointe). Merci de prévenir votre bureau de poste et la mairie, si vous le pouvez.
- ❖ Il reste des Guides des St Léger, des ouvrages sur la vie du « saint » Léger, des photos et des K7 vidéo du 1^{er} Rassemblement disponibles au 02.41.58.13.37, et du 2^{ème} Rassemblement au 05.55.52.53.50
- ❖ La prochaine réunion de bureau aura lieu en janvier 2000.
Rappelons que les frais (affranchissement, téléphone) sont remboursés aux 9 coordinateurs de région.